

Compte rendu du conseil d'école du lundi 7 novembre 2016

Étaient présents :

Directrice : Mme Faizant

Enseignants : Mme Emanuelli, Mme Perdieus, Mme Lazzarotto, Mme Lacroix, Mme Le Fur (remplaçante), Mme Hueber, Mme Fageon, Mme Chesnoy Delesalle, Mme Beaufiles, Mme Bertrand, Mme Le Lièvre, Mme Le Goff, Mme Portal, Mme Peres, Mr Deketelaere.

ATSEM : Mme Delas, Mme Desvaux.

Élus municipaux : Mr Rat (Maire de Châtillon sur Loire), Mr Bonnefont (Adjoint au Maire de Châtillon sur Loire), Mme Séranda (Adjointe au Maire de Saint Firmin sur Loire).

Parents d'élèves : Mme Meerschman, Mme Lamy, Mme Busiere, Mme Gay, Mme Dusautoir, Mme Jarret, Mme Robba, Mme Couet, Mr Bento, Mme Parisot, Mme Van Den Bossche. Mme Chobert.

Étaient excusés :

Mr Frahetia (Inspecteur de l'Education Nationale)

ATSEM : Mme Dangleterre, Mme Millauriaux, Mme Rollion.

Elus municipaux : Mme Blouet (Maire de Saint Firmin sur Loire), Mme Meneau (Adjointe au Maire de Saint Firmin sur Loire).

Parents d'élèves : Mme Leyour, Mme Borde, Mme Bailly-Fourcroy, Mme Genkin, Mme Rizet

Président de séance : Mme Faizant

Secrétaires de séance : Mme Lamy (Parent d'élèves) Mme Peres (enseignant)

Début de la séance : 18h05

- Tour de table.

- Les suppléants sont conviés à assister aux conseils mais ils ne pourront pas participer aux débats et votes lorsqu'ils sont en surnombre.

Résultat des élections :

Deux listes constituées de neuf parents chacune ont été présentées aux élections du 7 octobre 2016. Les listes ont été élues avec 299 votants (sur 463 inscrits) dont 25 bulletins blancs ou nuls et 274 suffrages exprimés (taux de participation : 64,58%) (55,53% l'an passé)

- Le compte-rendu du précédent conseil d'école est approuvé à l'unanimité, sans modification.

I. Effectifs à la rentrée 2016-2017 :

| PS | MS | GS | CP | CE1 | CE2 | CM1 | CM2 | TOTAL |
|----|----|---------------------|----|-----|-----|-----|-----|--------------|
| 51 | 34 | 21 + 1 (en 01/2017) | 46 | 39 | 50 | 43 | 42 | 326 (327) |

Mme Bertrand assure le complément de service de Mme Le Goff (PS), chaque mardi et 1 mercredi sur 4.
Mme Beaufiles assure le complément de service de Mme Faizant (CM1), les lundi et jeudi et 1 mercredi sur 2.

Sur la base des chiffres de l'état civil de Châtillon-sur-Loire (en attente de la réponse de St-Firmin-sur-Loire), seulement 16 élèves devraient intégrer l'école en petite section (29 l'an passé puis finalement 50 inscrits).

Mr Rat indique qu'il y a eu une baisse de 50 élèves en 5 ans, mais pas de suppression de poste pour le personnel municipal.

II Règlement de l'école.

Aucune modification n'est apportée au Règlement intérieur. Il est voté à l'unanimité.

Les versions départementales et condensées de l'école seront mises en ligne sur le site de l'école et les familles devront signer une attestation pour confirmer leur lecture (pour celles qui n'ont pas d'accès internet, une version papier leur sera donnée sur demande).

III. Actions pédagogiques, culturelles et sportives

• **Le RASED**

Les membres du RASED interviennent suivant leur spécialité sur les cantons de Châtillon, Briare et Gien.

Mme Kerfallah : psychologue scolaire, apporte une aide dans l'orientation et le bilan scolaire.

Pas de maitresse E (Chargée d'Aide Spécialisée à Dominante Pédagogique) car Mme Besse ne fait plus partie de l'éducation nationale et l'éducation nationale a été prévenue trop tard pour faire un recrutement avant la rentrée des classes. Pas de maitresse G (Chargée d'Aide Spécialisée à Dominante Rééducative).

• **Intervenants Extérieurs/ Personnel hors enseignants**

Intervenants rémunérés par la municipalité.

M. Deveau en musique actuellement en arrêt maladie. *Question des parents* : Y-aura-t-il un spectacle de chant? Les enfants auront-ils le même intervenant que les années passées? Le professeur de Musique Stéphane va-t-il revenir? Nous ne savons pas encore quand reviendra Stéphane. En attendant son retour et concernant le spectacle musical, une solution sera évoquée ci-après.

Mme Harris, en théâtre, par groupes d'élèves de CE2, le mardi après-midi, 2 représentations seront faites à l'issue de l'année scolaire 2016/ 2017.

Personnel Éducation nationale

Mmes Bertin et Mouton : Auxiliaires de vie scolaire (pour les élèves qui sont en difficultés)

Mme Bonneaud : Emploi Vie Scolaire aide administrative (principalement aide pour la Directrice)

• **Projet d'école**

Le projet d'école a été validé. Les axes retenus sont :

- En maîtrise de la langue : le vocabulaire : Enrichir le vocabulaire à l'oral, en lecture et en production écrite
- En mathématiques : la numération : Améliorer la compréhension et la structuration du nombre.
- Sur le climat scolaire : Optimiser les relations avec les partenaires de la communauté éducative (Pom d'Api, intégration des futures petites sections). Assurer la continuité des apprentissages et la cohérence de l'équipe. S'appuyer sur les apports de la vie scolaire pour la formation de la personne et du citoyen

Plusieurs fiches actions ont été élaborées par l'équipe enseignante afin d'atteindre les objectifs cités ci-dessus.

L'une des actions concerne le développement durable et la consommation d'énergie. Pour cela, une demande est faite au Maire pour la transmission des factures d'EDF et d'eau pour faire l'analyse de l'évolution de ces consommations suite aux différents petits gestes faits quotidiennement, ainsi que l'isolation des bâtiments. Cette étude avait été faite il y a environ 5 ou 6 ans.

• **Activités pédagogiques complémentaires (APC)**

Tous les lundis de 15h45 à 16h45 avec des groupes/des activités modifiées à chaque période après chaque vacances.

- **Actions diverses**

La **photo de classe** a été prise le 15 septembre. Elle sera vendue 5€ (noté dans les cahiers mardi 8 novembre). Le nombre par famille n'est pas limité. Attention : ne pas faire de règlement global si plusieurs enfants dans famille, mais classe par classe. Il n'y aura pas d'affichage en élémentaire suite au plan vigipirate. Toutes les classes ont une photo sourire et certaines ont également une photo grimace.

- **Piscine :**

Les CE1 et CE1/CE2 vont à la piscine de Belleville les jeudis matins du 19 septembre au 2 décembre.
Les CP de Mme Chesnoy-Delesalle et les CM1/CM2 iront à la piscine les mardis matins du 6 mars au 3 juin.
Les CP de Mme Fageon et les CM2 iront à la piscine les jeudis matins du 6 mars au 3 juin.

- **USEP**

Hors temps scolaire : géré par l'association ChatillUSEP : aménagement du temps scolaire (pause méridienne entre 13h00 et 13h35 les vendredis) par des activités ludiques et de détente pour les élèves de l'élémentaire. Ces séances sont encadrées par des enseignants et avec la participation d'élèves de cycle 3 qui proposent des jeux aux plus jeunes. Les premiers ateliers commenceront le 18 novembre pour 24 séances.

Pour les classes de CP au CM2, une licence est obligatoire de 6.10 € mais il a été demandé seulement 5€, la différence étant prise en charge par l'association ChatillUSEP.

Il y a 77 inscrits à ce jour.

Pendant le temps scolaire : Pour l'instant, il n'y aura pas de rencontre USEP avec les autres établissements car il n'y a plus de correspondant de secteur.

- **Décloisonnement :**

Les enseignantes de maternelle (Mme Le Goff et Mme Le Lièvre) prennent des petits groupes d'élèves de CP les lundis et jeudis et de CE1 tous les après-midis de 13h45 à 14h30.

Mme Faizant prendra les classes de CE1, de CE1/CE2 et de CE2 les mardis de 11h45 à 12h15 en éducation musicale (les CM1 seront alors en ateliers de mathématiques et d'informatique) ainsi que les classes de CP le vendredi de 11h45 à 12h15 pendant que les CM1 seront en ateliers de compréhension de lecture. Les classes de C3 feront de l'éducation musicale avec Mme Faizant les vendredis de 14h à 14h45 pendant que les CM1 (en 2^{ème} période seulement car après, ils intégreront le groupe de C3) feront de l'écoute.

- **Dates à retenir :**

- Spectacles musicaux : les mardi 13 juin pour Cycle 2 et vendredi 16 juin 2017 pour Cycle 3. Même si M Deveau ne revient pas, Mme Faizant prend en charge le spectacle de chorale durant son absence.
- Spectacles de théâtre : les lundi 26 et mardi 27 juin 2017
- Fête de l'école : le vendredi 30 juin 2017

Question des parents : Est-ce que la fête de l'école aura lieu sur le temps scolaire ou non ? Pour l'instant, le déroulement de cette journée n'a pas encore été défini.

- Le spectacle de Noël « Joyeux Noël monsieur Ours ! » (mercredi 14 décembre) et le goûter de Noël (vendredi 16 décembre)
- Pour le 11 Novembre, les élèves qui se sont engagés vont se réunir pour lire des textes d'hommage. Mme Faizant remercie Mme Peres pour son engagement. 16 élèves vont lire des poèmes.

- **Liaison CM2/6^{ème}**

14 septembre (date nationale) : journée du sport scolaire, le matin il y eu 4 activités de faites.

Elle s'est déroulée au gymnase Jean Roblin. A cette occasion, M Rat rappelle que ce gymnase est dédié à l'école primaire.

Course contre la faim : 19 mai (modalités à définir) pour les CM1 et CM2

Journée « ateliers sportifs » sur le stade toute une journée (date à définir) mai ou juin

Défi maths entre une classe de 6^{èmes} et la classe de CM1/CM2

- **Projets :**

- Maternelles : Apprendre à travers les coins jeux
Par exemple par le biais du coin dinette : enrichir son vocabulaire notamment sur la cuisine, s'approprier les différents types d'écrits, observer les différents états d'un aliment.
- Classes de CP, CE1 et CE1/CE2 : fresque en bouchons avec Gabriela Gonzalez Segura (association Arteria) sur le thème « Gourmandises et Friandises » pour continuer de décorer le mur de la cour.
- Classes de CE2/CM1, CM1, CM1/CM2 et CM2 : actions diverses sur le thème du voyage à travers l'art et la littérature.
- Correspondance entre classes pour les classes de CP de Mme Chesnoy-Delesalle et de CM1/CM2 avec des classes d'Orléans de l'école Louis Guilloux. Les deux classes se rendront à Orléans au mois de mai dans le cadre des journées patrimoine de l'OCCE (moitié de la somme du transport financé + entrée gratuite dans les musées de la ville)
- Correspondance scolaire entre la classe de CM1/CM2 et la classe d'Ouzouer Sur Trézée avec qui les CM1/CM2 sont partis en classe de mer. Les élèves se sont très bien entendus. Lors du cross de secteur de Mantelot (s'il a lieu), cette classe viendra l'après-midi à l'école.
- Semaine du goût : Différentes actions ont été faites selon les classes
 - Tous les matins un fruit ou un légume d'automne
 - Différentes recettes faites avec les parents présents
 - Petit déjeuner équilibré avec confiture maison des parents, beurre, miel
 - Recettes faites avec les légumes du potager Potiron + Rhubarbe (plantés au mois de mai)

- **Interventions :**

- Projet « crues » avec la maison de la Loire : les 9, 15 et 29 novembre pour la classe de CM2 et les 16, 30 novembre et 8 décembre pour les CM1/CM2
- SMICTOM « tri et recyclage » le 28 février pour la classe de CM2
- Brigade de Prévention de la Délinquance Juvénile : « Prévention sur les violences et des incivilités » pour les CE2/CM1 et CM1 (plus les CM1 de Mme Emanuelli) et « Prévention sur la loi et le passage du permis internet » pour les CM2 le jeudi 9 mars.
- Prévention routière pour les CM2 (date à définir). Il est rappelé aux parents d'élèves que l'APER est la première attestation de sécurité routière obtenue par les élèves en CM2. Elle sera suivie en 5ème par l'ASSR 1, document qui est à conserver car demandé pour le passage du permis B. Attention donc à ceux qui n'ont pas validé l'APER en fin de CM2. Pour le valider, les enfants doivent connaître les règles de sécurité routière et les appliquer mais aussi savoir se diriger à vélo, tourner, regarder au loin, lâcher le guidon d'une main, freiner...

- **Sorties :**

- Classes de découverte :

Le 1^{er} départ a eu lieu du 10 octobre au 17 octobre 2016 pour la classe de CM2 de Monsieur Deketelaere. Cette classe de découverte s'est déroulée à Anost. Destination incertaine jusqu'au dernier moment car suite à la baisse de financement, 8 jours au lieu de 10 jours. Cette baisse de jours n'est pas facile pour l'organisation des séjours car pas le temps de tout faire en si peu de temps. Classe de découverte faite sur le projet de la nature et de l'histoire. Malheureusement, le temps n'était pas favorable et le planning n'a pas pu être fait en totalité. Remerciements aux Petits Loustics pour l'accueil du retour (merci d'anticiper l'organisation de cet accueil). Les photos seront transmises dans le mois de décembre.

Un 2^{ème} départ a eu lieu du 14 au 19 octobre 2016 aux Sables d'Olonne pour la classe de Mme Emanuelli (CM1/CM2). Le séjour sur le thème du Vendée Globe s'est déroulé avec une classe d'Ouzouer Sur Trézée, 2 classes de Paris étaient également présentes sur place. Cette classe de découverte s'est très bien passée et a été très enrichissante pour les élèves car cela leur a permis de faire travailler leur curiosité et pour certains, de voir la mer pour la première fois. Il y a eu une visite d'un aquarium, deux séances de voiles, car le centre d'accueil se trouvait à 50 mètres de la plage et avait de nombreuses activités disponibles pour les enfants. 3 demi-journées ont eu lieu au village du Vendée-Globe au port de plaisance où les élèves ont pu voir les 29 voiliers participant à la course et rencontrer certains skippers. Il y avait aussi des ateliers interactifs sur le vent, la vie du skipper à bord et la visite d'un bateau ayant participé à cette course il y a 4 ans.

Ne pas oublier la bataille contre la mer, la pêche à pied dans les rochers et la constitution d'un aquarium, le repas de fruits de mer et le jeu de pistes dans le centre des Sables.

Cette classe de découverte est un levier formidable pour le travail en classe et pour approfondir de nombreuses notions du programme.

Le comportement des enfants a été exemplaire.

Merci aux Petits Loustics pour l'accueil du retour. Une exposition des photos sera organisée dans le mois de février.

Les mairies de Châtillon sur Loire et de Saint Firmin sur Loire participent au financement pour les élèves habitant dans leurs communes respectives. Nous les en remercions. Par contre, pour les élèves habitant une autre commune, les familles doivent payer le montant total du séjour.

Question des parents : Y-aura-t-il des projets de classe de découverte prévus pour l'année prochaine? Pas de projets définis pour l'instant. Tout dépendra si le conseil départemental et les municipalités continuent d'aider financièrement.

M Rat explique que le Conseil départemental participe à hauteur de 6.50 € par élèves et par jour (appel participation de 14 € il y a 4 ans, il risque de diminuer encore l'an prochain). Il affirme que la participation de la commune ne changera pas pour l'année prochaine (soit 50% du montant total du séjour après déduction de la participation du conseil départemental).

Par contre, il faut essayer de trouver des idées permettant de récolter de l'argent.

Des parents sont déçus du manque d'information au retour des classes de découverte (ils attendaient à l'extérieur de l'établissement alors que les élèves étaient déjà arrivés) : les élèves sont arrivés en avance pour des raisons de sécurité à cause du temps très pluvieux pour la classe de Mr Deketelaere, il remercie Mme Lacroix qui l'a aidé à gérer les élèves pendant l'attente de leurs parents.

- Exposition à l'office du tourisme sur la préhistoire pour les classes de CE2/CM1, CM1, CM1/CM2 et CM2. C'est une exposition très riche pour les élèves.
- Sortie nature pour la classe de MS/GS
- Exposition à l'office de tourisme sur la pêche le mardi 8 novembre 2016 pour la classe de CM1/CM2

Questions des parents : Remerciements au corps enseignant pour la visite en juin des futures petites sections, pour la rentrée scolaire échelonnée, pour le repas inscrit sur une ardoise portant connaissance aux parents de ce que leurs enfants ont mangé.

Est-ce que chaque professeur des écoles choisit son moyen de motivation par niveau de classe ? Chaque enseignant a sa liberté pédagogique, il choisit donc son moyen de motivation pour sa classe.

IV Les moyens alloués à l'école

• **Bilan des comptes de la coopérative scolaire.**

Mme Faizant remercie Mme Meerschman, parent d'élève qui a vérifié les comptes de la Coopérative Scolaire (ces comptes sont consultables sur simple demande) ainsi que les familles pour leurs libres versements. Solde au 1^{er} septembre 2016 : 6884.83€ (9822.98€ l'année dernière), dons des parents : environ 2730 € cette année (2839€ l'année dernière)

• **Autres moyens**

Mme Faizant et l'équipe enseignante remercient chaleureusement la municipalité pour les nombreux travaux et achats effectués :

- Transfert des classes 4 et 10 et des classes 1 en classe 8.
- Transfert de la bibliothèque maternelle en classe 1
- Mise en place du 2^{ème} dortoir, comprenant toute la rénovation de la pièce : mur, sol, rideaux et achats de nouveaux lits.
- Création de locaux de ménage pour mettre tous les produits ménagers hors de portée des élèves
- Réfection des différents tracés dans la cour et devant l'école
- Clôture rigide et portillon chemin du Pâtis
- 9 ordinateurs portables neufs pour équiper toutes les classes de l'élémentaire (et transfert des « bons » ordinateurs en maternelle)

Mme Faizant remercie les services techniques pour leur rapidité et efficacité en cas de besoin.

M Rat indique qu'il y a treize à quinze personnes à temps complet pour le bon fonctionnement de l'école. Il précise également que toutes les taxes d'habitation de Châtillon sur Loire sont pour le budget de l'école.

Question des parents : Quels travaux ont été effectués ? Voir ci-dessus. Quels travaux prévus dans l'école pour cette année ?

- Pour cette année, certains travaux d'entretien et de sécurité vont être effectués.
- Barre anti panique où il n'y en a pas = porte du chemin du Pâtis, porte de la classe de Mme Perdieu. Dans l'attente de la mise en place d'une porte anti-panique dans la classe de Mme Perdieu, la porte actuelle sera remise en état très prochainement (mercredi 9 novembre).
 - Planche enlevée dans la cour élémentaire car dangereuse.
 - Mise en place d'un visiophone avec ouverture à distance pour la porte d'entrée chemin du Pâtis et d'une gâche pour le portail de la garderie.
 - Réparation et création de nouvelles estrades pour certaines classes
 - Modification de la lumière en classe 10

Pourrait-il y avoir un passage piéton du champ de foire vers le Centre Socio-Culturel ainsi qu'un passage piéton du champ de foire vers la rue des Glacis ?

Impossible pour cause de sécurité car juste en face de la sortie du parking.

Problèmes de Sécurité : Il existe un passage piéton du champ de foire vers l'école, qui se trouvent souvent encombré, y-a-t-il la possibilité de mettre en place quelque chose de manière à libérer ce passage ? De même une place de parking, voire deux pour les femmes enceintes, sont demandées ?

Il existe déjà une place pour les femmes enceintes, deux places pour les familles nombreuses et deux places pour les handicapés. Ces places sont toujours d'actualité et il faut respecter les indications de ces dernières sous peine de contravention.

Qui décide des arrêts de bus en campagne ?

C'est le conseil général mais donne la responsabilité au représentant de la communauté de commune qui est M Rat, Maire de Châtillon sur Loire.

Il faut respecter le temps de trajet car un trajet doit être de maximum 40 minutes dont 3 minutes d'arrêt à chaque arrêt. Pour les distances, il n'y a pas d'arrêt à moins de 3 km de l'école. M Rat signale que les tarifs de car vont augmenter dès l'an prochain.

Remerciements à la Mairie de Chatillon sur Loire pour sa participation dans les différents voyages ou sorties découvertes (en espérant que ceux-ci soient reconduits car très appréciés des familles), Pour la gratuité du temps d'attente du mercredi midi ainsi que des TAP et pour le choix des jours de cantine et périscolaire.

V. Hygiène et sécurité

• **Médecine scolaire**

Les bilans médicaux par une infirmière de PMI vont débiter pour les moyennes sections.

Il faut faire un Projet Accueil Individuel, avec le médecin scolaire si un enfant rencontre un problème de santé et que des aménagements doivent être mis en place, ou s'il doit prendre un traitement régulièrement pendant les heures d'école.

Hors ce protocole, si l'enfant doit prendre des médicaments, il peut être demandé à l'enseignant de les lui donner, un imprimé sera alors donné à la famille pour l'en autoriser. Toutefois, en cas de maladie saisonnière, le traitement sera pris à la maison.

Questions des parents : Qui reste avec les enfants en cas d'accidents mineurs ou malades en attendant les parents ? Florence Bonneaud, pendant le temps scolaire, reste en surveillance de l'enfant malade.

• **Sécurité incendie, PPMS, DUERP**

Un exercice incendie a été réalisé avec succès le lundi 26 septembre ainsi qu'un exercice confinement le mardi 18 octobre. Deux autres exercices de chaque sont prévus dans le courant de l'année.

Pour le document d'évaluation des risques professionnels (DUERP), le document a été envoyé à la municipalité, les demandes sont en cours, la priorité étant mise cette année sur la sécurisation de l'école.

Un exercice Attentat sera effectué durant le 2^{ème} trimestre avec la participation d'un gendarme, pour sensibiliser les élèves aux attitudes à avoir en cas d'intrusion (se cacher, fuir,...)

Questions des parents : Les parents apprécient la fermeture de l'école demandée depuis des années et mise en place dans le cadre du plan Vigipirate.

La Directrice souligne que l'école restera fermée même si le plan Vigipirate est levé.

VI Informations et questions diverses

Pont de l'Ascension : Les élèves n'auront pas classe le vendredi 26 mai.

Les représentants des parents d'élèves liste de Mme Busière ont mis en place une boîte mail afin de représenter au mieux les parents de l'ensemble de l'école (maternelle, primaire).

Questions des parents :

- Qu'en est-il des différentes activités annulées, seront-elles remises en place? (carnaval, marché de Noël) Elles ne seront pas remises en place cette année.
- Y-a-t-il des absences de professeurs programmées sur l'année 2016/2017 ?(Stages, formations)
Mme Lazzarotto partira en formation à partir du 1^{er} janvier au 31 mai 2017. Elle sera remplacée, l'information sera donnée aux parents dès que l'inspection nous aura donné le nom du remplaçant.

- Le Harcèlement : Quelles attentions particulières face au problème ? Comment sont surveillées les récréations ainsi que les récréations des TAP? Quelle politique face à la violence physique et/ou verbale dans l'enceinte de l'école (scolaire et TAP) mais aussi dans les bus ? Quelle information par rapport aux élèves et aux parents ?

Avant toute chose, Mme Faizant redonne la définition du harcèlement : Le harcèlement se définit comme une violence répétée qui peut être verbale, physique ou psychologique. Elle est le fait d'un ou de plusieurs élèves à l'encontre d'une victime. Pour qu'il y ait harcèlement, il faut que la victime ne soit pas, ou ne se considère pas, comme étant en situation de se défendre. Le dernier point exclut donc les conflits (bagarres et disputes) entre élèves. Lorsqu'un élève est victime de harcèlement, les parents de la victime et du ou des harceleurs sont rencontrés afin de régler le problème. Si l'équipe pédagogique suspecte des faits de harcèlement sans qu'ils soient avérés, il est également possible de faire intervenir la brigade préventive de l'inspection qui fait une intervention auprès des élèves puis des parents (ce qui permet parfois aux élèves de réussir à évoquer leurs souffrances). Les récréations sont surveillées par 3 ou 4 enseignants qui interviennent pour gérer tout conflit rapporté ou constaté. Les enseignants sensibilisent également leurs élèves en classe en fonction du niveau de celle-ci.

Si l'équipe enseignante ou le personnel communal s'aperçoit de quoi que ce soit, l'élève responsable est puni et reste sur un banc pour qu'il comprenne qu'il ne faut pas le faire. L'an dernier, 3 enfants ne sont plus venus aux TAP suite à des avertissements envoyés aux parents.

- Y-a-t-il un planning d'activités de prévu pour les TAP ?
Oui, un planning est fait, et normalement affiché pour l'élémentaire.
- Le personnel prenant en charge les enfants aux TAP ont-ils une qualification particulière ? Bases de secourisme ?
Tout le personnel municipal a suivi une formation pour les premiers soins.

Diffusion du compte rendu : affiché et photocopié sur demande des familles notamment celles qui n'ont pas accès à internet. Il est disponible également sur le site de l'école. Attestation de lecture à signer.

Prochains conseils : le lundi 13 mars 2017 et le lundi 12 juin 2017 à 17H45

Fin de la séance : 20h10

Le Président du conseil d'école
Sylvie Faizant

Les secrétaires de séance
Valérie Peres Sèverine Lamy